

L'agréable opération

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

faire entendre des protestations, l'un de ses élèves répondit :

— De quoi te plains-tu; c'est toi-même qui nous a donné ce fer et qui a armé notre main; nous te rendons ainsi autant de milliers de notes que tu nous en as enseignés et que, malgré nos pleurs, tu nous as fait apprendre.

Il y a quelques années, un sténographe espagnol eut une enquête pour savoir quel était le patron que lui et ses collègues du monde entier devaient se donner. On jeta le dévolu sur Saint Genès d'Arles qui, occupé, un jour, à recueillir d'une main habile les dépositions des martyrs et entendant la lecture des décrets de persécution, prit tout à coup ses tablettes, les lança à la tête des juges et quitta le tribunal. Bientôt arrêté, naturellement, il eut la tête tranchée.

Comme nous l'avons dit, les notes tironiennes disparurent au moyen-âge, après le siècle de Charlemagne. Un moine bénédictin, l'abbé Trithème, les retrouva dans un couvent de Strasbourg vers la fin du XV^{me} siècle. Elles avaient plus qu'un intérêt documentaire, puisque leur déchiffrement a été précieux au point de vue de l'histoire.

L. Mogeon.

LES MÉSAVENTURES DU RECRUE BOUÉARD

(Suite et fin.)

Le tour était joué. Le lieutenant avait entendu. Il se souvenait vaguement d'avoir vu des varices auparavant et ordonné de la poudre pour les pieds. Tandis que Gonsier cassait pour la troisième fois la dent qu'il aurait fallu arracher, Rollet appela Devènes :

— Venez ici ! Comment ça va ?

Et il l'examina.

— Mais, il n'y a plus grand-chose; non, pas grand-chose. Un peu... oui... il y a un brin de... comme nous disons... et l'autre pied ? Vous avez pu lacer votre soulier ?

Le caporal se souvint alors que Bouéard avait parlé des deux pieds... il n'y avait pas songé en préparant sa frime.

— Il fait aussi souffrir un peu, mais c'est surtout le droit, mon lieutenant.

Le lieutenant fut savant :

— Je le sais bien, c'est toujours le droit, parce que c'est le pied sur lequel vous travaillez le plus, vous comprenez; vous pivotez à droite; au repos, le poids du corps retombe sur le pied droit; ce n'est pas une bonne position de repos.

Puis, se faisait d'avoir pontifié :

— Vous mettrez des compresses à cet homme, et faites sa fiche.

Ainsi fut fait.

Au déjeuner des officiers, le colonel se montra de méchante humeur. Quand les médecins s'annoncèrent, il grogna :

— Vous me prenez mes hommes le jour où j'ai le plus besoin d'eux ! Et le capitaine Gonsier m'enlève même un sous-officier !... c'est mauvais, ces varices ?

— Je ne sais pas, mon colonel, je n'ai pas vu.

— Allons donc !... J'ai lu la fiche !...

— C'est moi, mon colonel, risqua le lieutenant.

— Mais Devènes n'est pas dans votre compagnie !... Il cherche à tirer au flanc ! Nous irons éclaircir ça.

Devènes avait prévu le coup et cherchait à y parer.

Le colonel mena l'assaut :

— Vous avez des varices, caporal ?

— Oui, mon colonel, à ce que dit le lieutenant.

— Vous ne vous en êtes pas aperçu avant ce matin ?

— J'avais mal depuis quelque temps, mais je ne savais pas ce que c'était.

— Pourquoi vous êtes-vous adressé au lieutenant ?

— Parce qu'il est médecin, mon colonel.

— Ce n'est pas le médecin de votre compagnie, qui est le capitaine Gonsier... Pourquoi ne pas vous adresser à lui ?

— Je me suis bien annoncé à lui, mais il m'a renvoyé au lieutenant; j'ai cru que c'était notre médecin, d'autant plus qu'il m'avait déjà examiné.

— Je ne vous ai jamais examiné ! dit Rollet.

— Pardon, mon lieutenant, vous m'avez regardé les pieds de près aux douches; je pense que c'est là que vous avez vu mes varices.

— Dites-donc, machonna Gonsier, c'est vrai, ça : vous m'avez remplacé à la visite et aux douches quand je suis monté à la II, à Riondaz.

— Alors, reprit Devènes, comme vous m'avez fait dire de venir pour mes...

— Je ne vous ai jamais rien fait dire ! hurla Rollet.

— Vous m'avez envoyé un homme; c'est seulement hier soir qu'il m'a trouvé !

— Qui était-ce ? reprit le colonel.

— Je ne sais pas son nom.

— Ah ! vraiment ! Eh bien ! moi je sais le vôtre... c'est celui d'un fumiste qui passera deux nuits sur la planche ! Personne ne vous a rien dit, voilà tout.

— Si, mon colonel; c'est une recrue mitrailleur; je vois encore nettement sa figure.

— Ah ! ah ! Alors, il faudra me la montrer. Vous vous annoncez au capitaine de la III, et vous reconnaîtrez votre homme... si non, je vous saurai ! A-t-il vraiment quelque chose, lieutenant ?

— Peut-être pas de varices, à proprement parler, expliqua Rollet, mais il y a effectivement un gonflement accompagné d'une... boursofflure qui, jointe... à ce dont il se plaint, nécessitent du repos avec compresses. D'ailleurs, on lui a parlé de varices, il s'est persuadé, et il se produit des réactions physiques... nous avons observé en médecine des cas très curieux de ce phénomène, et il semble que l'autosuggestion...

Le reste se perdit dans le corridor, car le colonel partait.

Devènes n'osait pas encore manifester sa joie à l'extérieur.

Il tira au flanc toute la journée, et celle du lendemain.

Mais à l'appel principal, il se présentait au capitaine de la III qui avait reçu des ordres, et, passant de file en file, il reconnut le recrue Bouéard, et le désigna.

Le capitaine fut confondu : l'âme candide de Bouéard pouvait-elle contenir autant de malice ?

Le recrue reconnut les faits.

— Eh ! bien, leur dit le capitaine, vous irez les deux vous expliquer avec le colonel après l'appel. Ils y furent. Devènes s'annonça le premier.

— Que voulez-vous ?

— J'ai retrouvé l'homme qui m'a fait la commission du lieutenant Rollet.

— Bien. Les médecins à l'ordre !

Le capitaine de la III s'y rendit également, et ce fut à lui que Bouéard vint tranquillement s'annoncer.

— Pas à moi !... Là-bas !...

— Mon sergent-colonel, le recrue Bouéard...

— C'est encore vous !... oh ! alors...

Et le colonel désespéra.

— C'est vous qui avez fait la commission au caporal ?

— Oui, mon...

— Et pourquoi ?

— Le médecin avait dit.

— Et quoi donc ?

— Il a regardé mes pieds et il a dit fort pour que je me souviens bien : « Autant de varices que Devènes; il faut les soigner tous les deux ». Alors, j'ai cherché Devènes pour lui transmettre l'ordre...

Les officiers pouffaient. Le colonel semblait abruti. Il haussa les épaules et dit tranquillement :

— Il vous faut aller souper, Bouéard.

— Mon caporal-major, le recrue Bouéard s'annonce souper.

— Allez-y donc.

L'affaire en resta là. A la fin de l'école, vu ses capacités, le recrue Bouéard fut promu soldat — le soldat Bouéard, cette fois — mais versé dans les mulets.

Et pour cause !

Ave.

CHEZ LE PÉTABOSSON. — Un futur salue l'officier d'état civil qui vient de le marier, et avec un gracieux sourire :

— A la prochaine fois !

L'AGRÉABLE OPÉRATION

DEPUIS un instant, l'illustre chirurgien Tailledoux examine un riche patient qui se plaint de douleur dans le ventre.

— Je suis fixé, cher Monsieur, s'écrie-t-il tout à coup; vous avez l'appendicite; je vais vous faire d'urgence l'opération. Il est, du reste, inutile de vous effrayer ! — ajouta-t-il pour rassurer son client — ce n'est pas le premier ventre que j'ouvrirai !...

— Oui, mais c'est la première fois qu'on ouvre le mien et j'ai horriblement peur !...

— Affaire d'habitude, continua le médecin allant jusqu'à son armoire d'où il tira une trousse d'outils aux allures fort peu rassurantes.

Puis, ayant appelé son aide, il s'avança vers la table d'opération, où M. Capon était couché :

— Je vais vous opérer selon la nouvelle méthode; nous nous contenterons d'insensibiliser avec de la cocaïne la partie du corps malade; nous nous appliquons à tenir éveillés nos patients en leur procurant toutes sortes de distractions.

En disant ces mots, le docteur avait placé, sous la tête de son patient, un petit coussin et, prenant sur une table le journal du matin, il le passa à son malade, étonné, en ajoutant :

— Essayez de vous distraire pendant que je vous coupe l'appendice.

Malgré toutes ces belles phrases, M. Capon n'est pas très rassuré; il jette, par moment, un coup d'œil anxieux par dessus son journal.

— Si les dernières nouvelles ne vous intéressent pas, lui dit fort aimablement le chirurgien, je vais faire venir les musiciens, car je tiens absolument que mes malades trouvent agréable le temps qu'a duré l'opération.

A son appel, les musiciens de la clinique accourent et commencent par une danse entraînante.

— C'est un médicament pour l'usage externe, explique le patricien tout en introduisant une pince hémostatique dans l'intestin. Seulement, je vous en prie, restez tranquille. Souvenez-vous donc où vous êtes...

Entraîné par la musique, notre malade commençait à se trémousser, parcouru par le frisson de la danse.

— Eh là ! doucement ! Ne bougez pas; vous allez me faire couper de travers. Heureusement que j'ai presque fini !

— Déjà !!

— Oui, déjà; le temps ne vous a pas semblé long ? Que dites-vous de ma nouvelle méthode ?

— Admirable ! Oh ! la science, quel progrès !

Il éternue par trois fois énergiquement :

— Tiens ! je m'enrhume !

— Je vous ai laissé le ventre un peu trop longtemps ouvert; vous avez pris froid. Enfin, consolez-vous; sans peine, pas de plaisir !

LE COMBAT DE VUITEBOEUF

AU commencement de mars 1798, un esprit de liberté soufflait avec force sur le Pays de Vaud. Les baillis avaient dû reprendre le chemin de Berne, mais une partie du bailliage de Grandson, mécontente de voir disparaître un régime qui lui plaisait, voulut à tout prix lui rester fidèle. Dès le 5 février, des mouvements favorables à LL. EE. s'étaient produits à Ste-Croix, le centre de la révolte, Baulmes et Champvent. L'assemblée provisoire, qui constituait alors le gouvernement vaudois, envoya le citoyen Auberjonois aux rebelles, en qualité de porteur d'une proclamation pacifique. En rendant compte de sa mission, il déclara qu'il avait établi des postes militaires à Concise et à Provence, afin d'empêcher les émigrants armés de prendre la direction de Berne.

Les députés de Ste-Croix avaient promis que les personnes portant la cocarde verte, adoptée par le nouveau régime, pourraient circuler en toute liberté et que leurs propres soldats ne descendraient pas en armes à la plaine pour y abattre les arbres de liberté.

Mais ces bonnes dispositions, maintenues pendant quelques jours, et qui faisaient espérer que le calme allait se rétablir, ne durèrent pas. Dans la nuit du 3 au 4 mars, les partisans de Berne se réunissent à la Lance, près de Concise. De Cer-